



## Passez *au durable*

Rendez-vous annuel majeur pour la promotion des changements de comportements, la Semaine du développement durable se déroule chaque année du 1er au 7 avril.

Cette année, l'objectif du ministère est « d'inciter les français à favoriser le développement durable dans toutes les situations de leur vie quoti-

dienne et les engager à modifier leurs comportements de façon pérenne, en profitant des moyens mis à leur disposition »

En 2010, à cette occasion, la CA2RS organise, sur son territoire, un programme d'événements thématiques...

[Suite p.3]

## AU SOMMAIRE

- Édito* | p.2
- Rendez-vous sur le web* | p.2
- Semaine durable* | p.3
- Visite préfectorale* | p.3
- Soyez sélectif* | p.4
- Pass foncier mode d'emploi* | p.5
- Oui à la centrale photovoltaïque* | p.6
- Bornes enterrées à Chanteloup* | p.7
- 1<sup>er</sup> Forum éco-construction* | p.8

# ÉDITO



La Semaine du développement durable est le rendez-vous annuel pour la promotion des changements de comportement. Aussi la communauté d'agglomération organisera-t-elle, du 1er au 7 avril 2010, des opérations dans chacune des communes, afin de vous engager à acquérir de nouvelles pratiques de vie quotidienne. Entre animations, conférence sur la culture énergétique, visites de réalisations environnementales et ciné-débat ou spectacle, nous vous offrirons tout un panel d'éco-actions responsables.

Fidèles à ces orientations, nous organiserons le 1<sup>er</sup> Forum emploi des métiers de l'éco-construction, à Andrésy, le mardi 16 mars.

La solidarité est également au cœur de nos préoccupations :

- une soirée exceptionnelle a été organisée pour l'ensemble des habitants de la CA2RS, et tous les bénéficiaires iront en faveur des sinistrés d'Haïti.

- nous avons mis en place le Pass Foncier®, dispositif qui va permettre aux primo accédants d'acquérir leur logement à des conditions très favorables.

- les aides de l'Opah se terminant en mai 2010, nous avons mis à la disposition des propriétaires devant réaliser une réhabilitation un service d'accompagnement à la définition et réalisation des travaux de rénovation de leur habitat et d'aide à la recherche de moyens financiers.

Notre territoire a des atouts, il nous appartient, avec les moyens de la CA2RS, de le développer harmonieusement, tout en respectant l'existant. C'est ainsi que nous appliquerons concrètement le Grenelle de l'environnement.

*Pierre Cardo*  
Président de la Communauté  
d'agglomération 2 rives de Seine  
Député des Yvelines

Innovation

## Rendez-vous sur le web !



Notre territoire investira la toile dès le printemps prochain, avec la mise en ligne d'un site Internet dédié à l'information pratique du grand public et des professionnels.

Conçu pour une utilisation conviviale, dynamique et interactive, le nouveau site de la CA2RS est en effet en cours de finalisation. Il offrira donc bientôt aux visiteurs deux accès distincts :

- un espace grand public : toutes les informations dont vous avez besoin au quotidien (transports, coordonnées utiles, associations, culture, urbanisme, travaux, emploi...)
- un espace pro : pour tout savoir sur le développement économique, les locaux disponibles, les zones d'implantation, les cartes géographiques, la création d'entreprises, l'emploi, les marchés publics...

Résolument innovant, le site est équipé des dernières technologies d'accessibilité aux mal-voyants, ainsi que d'un moteur de recherche intégré. Pensé et conçu pour satisfaire aux besoins de tous, notre site Internet est bien entendu doté de tous les outils pratiques nécessaires :

- une page contacts personnalisée par service
- un guide de procédures
- un annuaire des entreprises du territoire qualifié...

Le site présentera en outre la communauté d'agglomération, ses grands projets, son équipe...

Les internautes auront également accès aux décisions du conseil communautaire. De plus, toutes les publications de la communauté d'agglomération y seront disponibles. Enfin, un espace média permettra d'accéder directement aux communiqués de presse et visuels afférents de la CA2RS.

Pour une parfaite transparence du territoire et de ses avancées...

# Semaine durable



En 2010, à l'occasion de la Semaine du développement durable, qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 avril, la communauté d'agglomération rives de Seine organise un programme d'événements thématiques incluant :

- l'ouverture de la matériauthèque du Pôle éco-construction de Chanteloup les Vignes
- des visites et conférences sur la maîtrise de l'énergie au Pôle éco-construction de Chanteloup les

Vignes, en collaboration avec Energie solidaire

- une visite de la maison à énergie passive 0 rejets de l'architecte Kauffmann
- une visite des jardins familiaux de Verneuil sur Seine et de leurs équipements (éolienne, système d'irrigation)
- et bien d'autres animations...

Le programme complet sera diffusé à l'ensemble des habitants des six communes directement dans les boîtes aux lettres, à partir du 15 mars prochain.

## Des préfets en visite sur notre territoire

Anne Boquet, préfète des Yvelines, et Yannick Imbert, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye, ont visité le territoire le lundi 25 janvier 2010. Cette visite leur a permis d'appréhender ses projets, enjeux et difficultés. Philippe Tautou, vice-président en charge de l'aménagement et de l'habitat, et Sylvaine Baudoux, directrice de l'aménagement et de l'habitat, ont présenté les grands projets d'aménagement :

- La centralité pour Carrières (développement urbain cohérent).
- Une couronne urbaine structurée au Nord, pour relier les îlots urbains et améliorer l'équilibre de l'habitat entre Chanteloup et Triel-sur-Seine, tout en préservant les espaces naturels.
- La Seine et ses étangs : aménagement de la pointe de Verneuil, réalisation d'un parc écologique et de liaisons vertes le long des berges et des étangs d'Andrésy à Verneuil.

Sur le plan économique, la CA2RS a insisté sur les efforts à fournir pour créer des emplois (taux d'emploi le plus faible de l'OIN : 0,35 contre 0,69). Pierre Cardo, président en charge du développement économique, et Jean-Marie Ripart, directeur du développement économique, ont mis l'accent sur le développement des activités d'éco-construction.

Il est prévu de réaliser un parc d'activités de 90 ha dédié aux éco-constructions, intégré à l'Ecopôle et constituant un espace économique de 250 ha entre Carrières sous Poissy et Triel sur Seine. Le



De g. à d. : Eddie Aït, Philippe Tautou, Pierre Cardo, Anne Boquet et Yannick Imbert

projet cœur vert viendra reconquérir les espaces abandonnés de la plaine de Triel-sur-Seine, par le développement d'une filière agricole à vocation industrielle. Par ailleurs, l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur les terrains pollués à Triel-sur-Seine renforcera la politique environnementale soutenue par la CA2RS.

Les visiteurs se sont également montrés très attentifs aux difficultés de la CA2RS face à l'implantation répétée des gens du voyage, incontestable frein à l'installation d'entreprises sur le territoire. Il est à souhaiter que cet épineux dossier, présenté par Eddie Aït, vice-président délégué à l'accueil et à la sédentarisation des gens du voyage, et qui relève partiellement des services de l'Etat, trouve une issue dans les mois à venir, pour permettre à la CA2RS de poursuivre son action de développement dans les meilleures conditions.

# DEVELOPPEMENT DURABLE

Soyez  
sélectif

Parce que nous sommes tous concernés, la CA2RS s'implique fortement dans une gestion intelligente des déchets, par la promotion et une action globale concertée en faveur du tri sélectif et du recyclage : « nous consommons tous beaucoup de produits emballés. Le tri et le recyclage nous permettent de ne pas faire de notre territoire une vaste décharge, mais aussi de réutiliser les ressources existantes pour préserver les gisements naturels et réduire les émissions de gaz à effet de serre », explique Philippe Tautou, vice-président en charge du tri sélectif et du recyclage.

## Le tri, un geste citoyen

Trier ses déchets et ses emballages, c'est permettre le recyclage des différentes matières et leur offrir une seconde vie utile. Or, le recyclage est essentiel pour ne plus gaspiller les matières premières comme le bois, le pétrole, le sable... L'enjeu écologique est certes important pour nous tous, mais également - et même surtout - pour les générations futures ! Alors soyons sélectifs !

## Un devenir pour nos déchets

Nombreux sont ceux qui ignorent ce que deviennent nos déchets après que les camions les ont collectés. Les déchets recyclables sont acheminés vers le centre

Le centre de tri de Triel-sur-Seine



de tri de Triel-sur-Seine, où les différentes matières (papier, carton, plastique, métal...) sont séparées. Ils sont ensuite traités dans des usines de recyclage qui fondent le plastique pour fabriquer de nouveaux objets, préparent les journaux et magazines à la production de papier recyclé, transforment le carton en papier cadeau, papier toilette ou papier kraft, ou encore fondent le métal pour être réutilisé dans la fabrication de nouveaux objets. Les déchets en verre sont, quant à eux, broyés puis fondus pour la fabrication de nouvelles bouteilles en verre, puisqu'il est 100% recyclable, à l'infini. De leur côté, les déchets résiduels, non-recyclables, sont soit incinérés (ce qui permet de récupérer la chaleur pour produire de l'électricité) soit compostés. Enfin, les encombrants sont recyclés à 13% (ferraille, carton), tandis que 43% d'entre eux subissent un traitement thermique d'incinération (avec production d'énergie). 6% subissent un traitement biologique de décomposition, et 38% sont stockés dans les centres d'enfouissement technique.

Mieux trier, c'est permettre un meilleur recyclage. Et à présent que vous savez quel devenir est réservé à vos déchets, vous pouvez mesurer l'importance de votre geste citoyen. Vous avez donc les meilleures raisons de mieux trier !

## Permanences ADIL

Carrières-sous-Poissy - Sans rendez-vous - Pôle multiservices - 124 avenue Maurice Berteaux - Le mardi de 9h à 12h.

Communauté d'agglomération 2 rives de Seine - 270 Grande Rue - Le mardi de 14h00 à 17h00.

Chanteloup-les-Vignes - Sur rendez-vous au 01.39.74.20.16 - PAD (CCAS) - 6 place du Trident - Chanteloup-les-Vignes - Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 9h00 à 12h00.

Juriste : Amandine RIPOLL

Contact / informations : ADIL Versailles - 08.20.16.78.78 - conseil@adil78.org

En bref

# Pass Foncier mode d'emploi

Voté en conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2010, le dispositif Pass Foncier® soutient la construction de logements sur le territoire et solvabilise les ménages pour l'acquisition de leur logement. Sous condition de ressources, il facilite l'achat d'une résidence principale dans le neuf (appartements ou maisons de 3 à 5 pièces)

En bénéficient les primo-accédants de résidences principales disposant de ressources inférieures aux plafonds du prêt social location-accession et bénéficiant d'une subvention ou d'un prêt sans intérêt attribué par une ou plusieurs collectivités locales du lieu d'implantation du logement. Dans ses communes, c'est la CA2RS qui octroie la subvention (4000 € pour les ménages de 3 personnes et moins, 5000 € pour les ménages de 4 personnes et plus), versée à la signature de la vente chez le notaire. Cette subvention est un levier qui permet de déclencher le dispositif Pass Foncier® et un prêt à taux 0% majoré, voire doublé, jusqu'en juin 2010.

Le Pass Foncier® permet de bénéficier de la TVA à 5,5 % au lieu de 19,6% et de mécanismes de sécurisation

de l'acquisition. Une première opération avec des appartements en Pass Foncier® est en cours de commercialisation à Andrésy (bulle de vente au rond point de l'Europe)

\* Pour plus d'informations, contacter la CA2RS ou la permanence ADIL, le mardi après-midi, au 01 34 01 24 40.

## Gel et dégel : 300 000 € supplémentaires pour la voirie

Dans le cadre d'un programme pluriannuel 2008/2013, les villes ont déterminé l'enveloppe budgétaire des travaux à réaliser par la communauté d'agglomération, qui abonde ce fonds à hauteur de 10%. Pour autant, cette année, les périodes de gel et de dégel ont fortement dégradé les voiries, incitant les élus à prendre des dispositions exceptionnelles. Lors du débat d'orientation budgétaire du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2010, la CA2RS a donc proposé que soit inscrite au budget 2010 la somme de 300 000 euros, destinée à la réfection des voiries. Cette enveloppe sera susceptible d'évoluer, selon les conclusions du diagnostic et en fonction des capacités financières de la CA2RS.

Seules, les villes constituant la CA2RS n'auraient pu consacrer de tels montants pour remettre en état leurs voiries : un exemple qui prouve bien que la mutualisation des moyens de toutes les villes profite à l'ensemble des habitants de la communauté d'agglomération.

## Projet de territoire

Le projet de territoire de la CA2RS propose 4 grands objectifs de développement, au travers :

- du développement urbain, pour lui donner une cohérence : construire des quartiers avec des fonctions mixtes, de l'habitat et des activités innovantes liées aux éco-activités.
- de l'affirmation d'une identité économique et du développement de nouvelles filières industrielles, pour équilibrer emploi et habitat.
- du désenclavement du territoire, en créant de nouvelles routes, un nouveau pont et un réseau de transport en commun adapté.
- de la valorisation du paysage : les espaces ouverts, notamment en développant une agriculture à vocation éco-industrielle (biomasse et éco-matériaux) ; la Seine, en rendant ses rives aux habitants comme espace de loisirs et de tourisme.

Ces objectifs se déclinent au travers de 5 grands projets phares :

- Un coeur d'agglomération à Carrières-sous-Poissy
- Une couronne urbaine au nord de la CA2RS
- Un Ecopôle, quartier d'activités dédiées aux éco-activités
- Un coeur vert pour l'agriculture éco-industrielle
- Un parc fluvial pour reconquérir les rives de Seine et offrir des activités de sports, de loisirs et de tourisme aux habitants.

A paraître, un numéro spécial d'Actus dédié au projet de territoire de la CA2RS.

# ENERGIE

## Un projet d'envergure

Parmi les grands projets menés et soutenus par la communauté d'agglomération, celui de l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur un site délaissé à Triel-sur-Seine n'est pas des moindres. Cet espace à reconquérir ne saurait être mieux exploité, ainsi que l'expliquent Pierre Cardo, président en charge du développement économique : « *une telle réalisation est en parfaite cohérence avec notre projet d'aménagement et le photovoltaïque constitue une solution idéale pour ce terrain préoccupant* » et Jean-Marie Ripart, directeur du développement : « *Ce site n'est pas constructible, il rejette encore du méthane et on ne peut pas y faire de culture énergétique. Alors une centrale photovoltaïque, c'est idéal* ».

En effet, à l'heure où la politique gouvernementale favorise l'implantation de fermes photovoltaïques, le site remplit admirablement les conditions requises, comme par exemple un raccordement au réseau électrique aisé, en l'occurrence de l'autre côté de la route, au poste des Nourrottes. Des possibilités idéales pour répondre, avec le groupe français Alterrya (spécialisé dans la réalisation des fermes solaires et partenaire de la CA2RS ainsi que de la commune de Triel-sur-Seine) à l'appel d'offres du MEEDAT visant à la réalisation d'une ferme solaire en Ile-de-France, d'une capacité de 5 megawatts (MW), soit l'équivalent de l'alimentation d'environ 2500 logements. Afin de garantir une ré-



L'énergie en prise directe...

ponse optimale à l'appel d'offres, la CA2RS met donc à la disposition d'Alterrya 16 ha de foncier, situés sur la partie sud de ce site de quelque 70 ha. En juin prochain, le lauréat sera choisi parmi trois candidats dont Alterrya, et disposera de 18 mois pour achever sa réalisation.

L'enjeu est d'importance : cette ferme solaire, unique en Ile-de-France, constituera en effet une formidable vitrine technologique pour le territoire, dans la continuité du site du futur éco-pôle. A tel point que si Alterrya ne remportait pas l'appel d'offres, le groupe poursuivrait tout de même le projet à nos côtés.

La CA2RS a imposé à Alterrya de fortes contraintes environnementales, afin que le Parc solaire puisse s'intégrer au mieux dans le paysage (habillages végétaux synthétiques des parties métalliques arrières, intégration paysagère, local technique en bardage bois, remise en état du site après exploitation). A ce titre, l'étude environnementale déposée dans le cadre de l'appel d'offres a reçu un avis favorable du préfet de Région et des services compétents (DRIRE, DIREN...) Enfin, la communauté d'agglomération a également souhaité que les 18 millions d'euros de travaux puissent bénéficier au maximum aux entreprises locales (réalisation, gestion, maintenance du site).

A suivre de près...

## Conférence de presse **du président du Conseil général**

Le président du Conseil général des Yvelines, Alain Schmitz, est venu annoncer, dans les locaux de la communauté d'agglomération, la création du Contrat de développement équilibré des Yvelines (CDEY), qui prévoit un investissement de 43 millions d'euros, d'ici à 2013, pour développer la Seine aval. C'est donc un message très positif que vient d'envoyer le Conseil général aux élus de notre territoire. La CA2RS recevra certainement le soutien financier du Département pour faire aboutir ses projets de développement économique soutenant la filière de l'éco-construction et des éco-industries, ainsi que son projet de territoire, améliorant l'offre de logement axée sur l'offre de transports et préservant les espaces de nature du territoire. Ce serait une jolie récompense pour les élus de la CA2RS, qui depuis plusieurs années déploient de gros efforts pour dynamiser et rendre attractive leur intercommunalité.

Equipements

## Des bornes enterrées à Chanteloup les Vignes



Bornes enterrées : un choix éclairé...

La CA2RS mène actuellement un projet de mise en place d'environ 130 bornes enterrées à Chanteloup les Vignes.

Ce choix doit permettre une optimisation du dispositif de tri sélectif. La localisation des bornes facilitera donc l'usage par les habitants et améliorera la sécurité et l'environnement de la population. Les partenaires se sont accordés sur la pertinence et la faisabilité du projet de mise en place du tri sélectif selon le principe de bornes d'apport volontaire enterrées. Le projet concerne la collecte des déchets résiduels, des emballages-papiers/journaux et du verre, soit environ 130 bornes sur le site de la ZAC de la Noé à Chanteloup-les-Vignes. Il s'inscrit dans celui, plus vaste, qui concerne toute la ZAC de la Noé et qui vise à améliorer la vie quotidienne des habitants, transformer et remanier en profondeur le quartier pour l'intégrer au reste du territoire, selon 5 axes d'intervention :

- Désenclaver le quartier
- Réorganiser les espaces publics

Les prochains conseils  
communautaires se tiendront les

**lundi 29 mars 2010**  
**lundi 26 avril 2010**  
**lundi 31 mai 2010**  
**lundi 21 juin 2010**

à la  
Communauté d'agglomération  
2 Rives de Seine

- Définir des espaces résidentiels
- Créer ou requalifier des équipements publics
- Mettre en place de nouveaux programmes de logements.

La réalisation de ce projet s'effectue en partenariat avec le Syndicat intercommunal de valorisation et de traitement des résidus urbains (SIVaTRU) ainsi qu'avec les bailleurs OPIEVOY et France Habitation. La maîtrise d'oeuvre est confiée au bureau d'étude BATT, qui réalise actuellement les diagnostics et études de faisabilité du projet. Les premières bornes enterrées devraient voir le jour à la fin de l'année 2010 ou au début de l'année 2011. A la fin de l'année 2012, les quelque 130 bornes enterrées prévues sur la commune de Chanteloup devraient être opérationnelles.

## Agenda économique

### Forum Seine Aval de la formation et des métiers de l'Eco-construction

Le 16 mars 2010 de 9h30 à 16h30 – Espace Julien-Green – Andrésy. Pour la première fois en Ile de France, les jeunes en formation, les demandeurs d'emploi et tous ceux qui souhaitent évoluer dans le domaine de l'Eco-construction pourront rencontrer les acteurs économiques du secteur et les institutionnels spécialisés lors du premier Forum de l'Eco-construction. Demandeurs d'emploi, salariés de ce secteur, publics scolaires et étudiants, pourront découvrir les nouveaux métiers de l'éco-construction en parcourant plusieurs espaces.

### Judis de l'entreprise

25 mars 2010 – Agence Eco-construction Seine Aval – Zone industrielle de Chanteloup les Vignes. Manifestation incontournable réservée aux entreprises du territoire dans un esprit d'information, d'échanges et de rencontres avec les élus de la communauté d'agglomération.

### Salon de la création et de la reprise d'entreprises Oz' Créer

8 avril 2010 – de 16h00 à 20h00 – Espace Rémi Barrat, rue de la petite vitesse – Triel sur Seine  
La CA2RS s'est associée au réseau Oz'Créer pour organiser le premier salon de la création et reprise d'entreprises sur le territoire. Avec plus de 25 intervenants (conseil, finance, administration) cet événement vous permettra d'accéder facilement à toutes les informations concrètes liées au parcours du créateur/repreneur.

**1<sup>re</sup> édition**

# FORUM SEINE-AVAL

DE LA **FORMATION**  
ET DES **MÉTIERS** DE  
**L'ÉCO-CONSTRUCTION**

**FORMATIONS**

**RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES**

**INFORMATIONS SUR LES MÉTIERS**

**MARDI 16 MARS**  
**ESPACE JULIEN-GREEN**  
**ANDRÉSY**  
De 9h30 à 16h30 **entrée libre**

[www.ecoconstruction-seineaval.com](http://www.ecoconstruction-seineaval.com)



**ANDRÉSY**



## Publication

**Communauté  
d'Agglomération  
2 Rives de Seine**  
270 Grande rue - CS 20539  
78915 CARRIERES-SOUS-  
POISSY Cedex

**Directeur de publication**  
Pierre Cardo

**Rédacteur en chef**  
Jacques Gaschet

N° ISSN 2105-178X  
Tirage 30 000 exemplaires

**Rédaction-Réalisation**  
Les mots pour le dire  
[www.agence-lesmots.com](http://www.agence-lesmots.com)

**Impression**  
Imprimerie Pierron  
57200 SARREGUEMINES  
03 87 95 14 31

Reproduction interdite.  
N°3 - Mars 2010

**Contacts** : Michèle Tautou  
Responsable Service  
Communication

Tél : 01 34 01 24 40  
[communaute@agglo2rs.fr](mailto:communaute@agglo2rs.fr)

